

<b>DESCRIPTIF DE MODULE</b>	<p><b>Bachelor HES-SO en Design</b></p> <p><b>HEAD – Genève</b></p> <p>Année académique : 2025 - 2026</p>
<b>Titre du module</b>	Module Stage 2
<b>Filière(s)</b>	Bachelor Design Industriel et de Produit, orientation Design Mode
<b>Type de module</b>	Module obligatoire – dont l'échec après répétition entraîne l'exclusion définitive de la filière selon le règlement en vigueur sur la Formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.
<b>Code</b>	DMM.S23
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Compétences et objectifs d'apprentissage visés</b>	<p>Ce module est composé de 1 unité(s) de cours spécifiée(s) dans le plan d'études.</p> <p><u>Compétences et objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir mettre en pratique ses connaissances/compétences en design mode dans le cadre d'une situation professionnelle réelle.</li> <li>• Développer et assimiler des compétences liées à une marque ou à une entreprise lors d'un stage en entreprise.</li> </ul>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p>L'évaluation est continue et/ou finale. Les livrables, leur pondération dans l'évaluation et les critères d'évaluation sont définis dans le descriptif ou syllabus de chaque unité d'enseignement. La participation aux enseignements ne fait pas partie des éléments évalués.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note finale / la note moyenne finale minimale de 4.0. Les crédits ECTS du module sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalités de remédiation</b>	Aucune remédiation n'est possible.
<b>Modalités de répétition</b>	Si les crédits ECTS attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.